

Valorisons!

Diversification
et innovation économique

#13
avril 2015

SOYONS PRATIQUE

Des nouvelles voies en diversification

Habitats agricoles : contribuer à
l'accès au logement pour tous

FAISONS AFFAIRE

Des sites pour répondre à tous les
besoins

JOUONS COLLECTIF

Valorisez votre production chez
les artisans bouchers

PARTAGEONS NOS EXPÉRIENCES

Le Cambrésis, un territoire
leader et plein de saveurs !

FORMONS-NOUS

PRENONS DATE

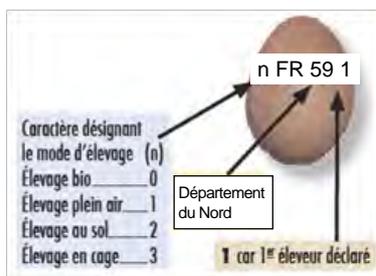
Soyons réglo

PRODUCTEURS D'ŒUFS : LE MARQUAGE EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'arrêté
du 28 août 2014 relatif aux
normes de commercialisation
des œufs s'applique.

Ce dernier indique l'obligation, pour
les élevages de moins de 250
poules, d'effectuer un marquage
individuel des œufs avec le code
producteur. Il permet d'identifier le
mode d'élevage, quel que soit le lieu
de vente au consommateur final : à la
ferme (nouveau), par colportage ou
sur un marché public local.

Ce code à apposer est attribué par la
Direction Départementale de la Pro-
tection des Populations (DDPP) où
se situe l'élevage. L'encre utilisée est
alimentaire, sans obligation de coloris.
La taille des caractères doit être lisible :
une hauteur de 3 à 4 mm est conseillée.



Comme auparavant, la date de consom-
mation recommandée (DCR) doit être
clairement indiquée au consommateur, à
proximité immédiate des œufs sur une affi-
chette ou par tout autre moyen approprié
avec la mention « A consommer de pré-
férence avant le ... ». La date limite de
vente (DLV) doit aussi être respectée. Elle
est fixée au maximum à 21 jours après la
date de ponte.

Les œufs sont toujours présentés à la
vente, en vrac, sans mention de qualité et
de poids.

Au-delà de 250 poules pondeuses, le pro-
ducteur doit obligatoirement passer par un
centre de conditionnement agréé pour
commercialiser ses œufs, y compris si la
totalité est remise en direct au consomma-
teur... Les œufs sont marqués avec le code
attribué par l'Etablissement de l'élevage
(EDE) de type : mode d'élevage/France/
Code d'exploitation/Code de bâtiment.

Les œufs sont alors systématiquement mi-
rés et calibrés, ce qui offre la possibilité de
les vendre triés par catégorie de poids et
préemballés.

> Contacts : Sarah DUQUEYROIX : 03 21 60 57 74
Odile LECLERCQ : 03 20 88 67 16



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION NORD-PAS DE CALAIS



DE NOUVELLES VOIES EN DIVERSIFICATION

Pour répondre aux attentes sociétales, de nouvelles activités se développent.

Du 8 décembre 2014 au 3 février 2015, cinq réunions d'information ont réuni quarante-quatre agriculteurs(trices) de la région pour présenter diverses activités d'accueil à la ferme, notamment :

- **L'accueil de personnes handicapées ou en difficulté, quel que soit leur âge par :**

- la médiation animale,
- des ateliers d'animation

- **L'accueil du jeune public par :**

- la garde d'enfants,
- des séjours dans une famille lors des vacances scolaires,
- les anniversaires

- **L'accueil ou l'aide apportée aux personnes âgées par :**

- une offre de logements,
- le portage de repas

Pour chacune, ont été abordés les contraintes et les atouts, les qualités et le profil requis pour les exercer, les aspects pratiques, les procédures d'agrément, les formations et les aspects économiques.

A l'issue de ces réunions, huit personnes ont choisi de suivre une formation de neuf jours, indispensable à la mise en place d'un projet de médiation animale.

Ces agriculteurs seront ensuite accompagnés par la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais pour mener à bien cette activité novatrice au sein de leur exploitation agricole.



ZOOM SUR LA MÉDIATION ANIMALE :

QUOI ?

La médiation animale est une prise en charge thérapeutique, non conventionnelle, complémentaire aux soins médicaux, qui prend en considération le patient dans son entité physique et psychologique et qui utilise l'animal comme partenaire thérapeutique afin d'atteindre des objectifs fixés.

QUI ?

Les patients peuvent être des enfants et/ou des adolescents en inadaptation sociale, des enfants qui manifestent des troubles du comportement, des personnes en situation de handicap mental-polyhandicapés ou ayant des troubles d'apprentissage, des autistes, des personnes âgées.

OÙ ?

Les séances peuvent se dérouler sur la ferme ou au sein d'établissements tels que les EHPAD.

QUAND ?

De manière régulière soit une fois par semaine.

COMMENT ?

Les séances sont individuelles ou par groupe maximum de 3 personnes.

POURQUOI ?

L'objectif est de favoriser des rencontres positives entre le patient et les animaux. Le patient interagit avec l'animal qui lui apporte la satisfaction de besoins émotionnels et l'intimité d'une relation enveloppante.

> Contact : Valérie LOUCHEZ : 03 21 60 48 80

HABITATS AGRICOLES : CONTRIBUER À L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Le département du Nord souhaite répondre au manque de logements locatifs aidés dans le secteur rural, prioritairement au sein des communes de moins de 3 500 habitants, des territoires du Douaisis, de l'Avesnois et du Cambrésis.

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais, un appel à candidatures est lancé auprès des propriétaires agricoles actifs ou retraités de ce secteur. Les projets éligibles porteront sur la transformation de bâtiments agricoles inutilisés ou désaffectés, présentant un intérêt patrimonial, à destination de

ménages aux ressources plafonnées (personnes âgées, jeunes...).

Cinq projets seront retenus. Ils bénéficieront d'un accompagnement (ingénierie, architecte...) dans la conception du projet, d'une aide directe de 10 000 € et d'une prime à l'innovation de 1 500 € par logement créé.

Pour participer, connectez-vous vite au site lenord.fr et téléchargez le dossier de candidature. Il est à retourner ou à déposer avant le 30 juin 2015 à la Direction de l'Habitat et du Logement, Département du Nord (03 59 73 56 74).

> Contact : Katia ROLLAND : 03 20 88 65 86

Appel à candidatures



Nord le Département

HABITATS AGRICOLES
CONTRIBUER À L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Le logement peut être une opportunité pour le monde agricole qui s'interroge parfois sur l'utilisation de bâtiments agricoles inutilisés.

Le Département souhaite répondre au manque de logements locatifs aidés dans les secteurs ruraux et périurbains.

Dans cette perspective, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Région Nord - Pas-de-Calais, le Département du Nord, en 2014, propose un appel à candidatures habitats agricoles portant sur la transformation et l'usage de bâtiments agricoles en logements locatifs aidés.

À l'issue de cet appel à candidatures 5 projets seront retenus.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURES ?

- lancer un appel à candidatures, le Département du Nord sera partenaire.
- créer une dynamique afin d'augmenter l'offre de logements, en milieu rural.
- procéder à la reconstruction de bâtiments agricoles en respectant une offre de logements aux normes définies par le Département (personnes âgées, jeunes, etc.)
- assurer la cohérence des politiques publiques mises en place par le Département du Nord avec la programmation systématique de développement durable.

LES PROPRIÉTAIRES AGRICOLES pourront être aidés par l'opérateur de leur choix, une association agréée dans le champ du logement à usage locatif, un propriétaire habitant, etc.

D'autres partenariats publics ou privés sont possibles en fonction de la nature des projets.

QUELS TYPES DE BÂTIMENTS ?

- des bâtiments agricoles
- des bâtiments désaffectés qui ne présentent plus d'usage agricole. Cela peut concerner des granges, des étables ou autres des écuries.

L'intervention du Département est susceptible de se porter sur deux types de bâtiments agricoles :

- des bâtiments agricoles qui ne présentent plus d'usage agricole. Cela peut concerner des granges, des étables ou autres des écuries.

Selon la configuration du site, le projet pourra créer des formes nouvelles d'usage, d'animation, d'accompagnement, etc.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

Les projets sélectionnés seront : OMA, prioritairement au sein des communes de moins de 3 500 habitants, des territoires du Douaisis, de l'Avesnois et du Cambrésis.

Cet appel à candidatures est réservé aux propriétaires agricoles en activité ou retraités souhaitant transformer leur bâti agricole à destination de ménages aux ressources plafonnées.

Nord Innovation Territoires lenord.fr

DES SITES POUR RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS

La Chambre d'agriculture avec ses partenaires régionaux et son réseau national vous propose des solutions en ligne adaptées à vos cibles et à vos besoins.

- Pour travailler avec des intermédiaires (GMS, commerçants de proximité, restaurateurs, cantines...)

- www.offrealimentaire-npdc.com outil de mise en relation, permet de disposer gratuitement d'une « fiche » mentionnant les coordonnées, les produits proposés et les circuits de commercialisation recherchés. Il regroupe aujourd'hui plus de 200 fournisseurs avec 390 produits et relaie la publication de plus de 200 marchés publics par an.

- www.approlocal.fr, est une véritable solution de commercialisation auprès de la restauration hors domicile. Actuellement en cours de développement avec les territoires (les Parcs naturels de l'Avesnois, Cap et Marais d'Opale, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, d'Artois Comm), l'outil est déjà plébiscité pour l'opération « Manger local et bio au lycée » organisée par le Conseil Régional.

- Pour sensibiliser les consommateurs

- www.ouacheterlocal.fr, développé dans le cadre du Réseau rural & périurbain,

	BtoB (Business to Business) <i>pour travailler avec des intermédiaires</i>	BtoC (Business to Consumer) <i>pour toucher les consommateurs</i>
INFORMER / METTRE EN RELATION	www.offrealimentaire-npdc.com  Anne PODVIN 03 21 60 57 86	www.ouacheterlocal.fr  Contact 03 21 60 57 86
VENDRE	www.approlocal.fr  Anne-Laure BLAISE 03 21 60 48 89	www.mesproduitsenligne.fr  Sylvie CAFFIER 03 20 88 67 17

géolocalise les points de vente des produits locaux sur les territoires partenaires ou membres des réseaux Bienvenue à la ferme, ARVD et AMAP.

- Si vous souhaitez vendre en ligne et/ou mettre en place un système de drive fermier, le réseau des Chambres d'agriculture a développé l'outil www.mesproduitsenligne.fr

Les solutions de commercialisation « Approlocal » et « Mes produits en ligne » font l'objet d'une tarification (avec des conditions préférentielles pour les adhérents Bienvenue à la ferme).

Le tableau ci-dessus vous oriente vers la personne ressource.

Jouons collectif

VALORISEZ VOTRE PRODUCTION CHEZ LES ARTISANS BOUCHERS

Quatre groupes d'éleveurs, de grossistes et de bouchers se sont fédérés en une association : **Viandes Locales de mon Artisan Boucher**.

Son objectif est de créer et de développer des filières viandes de proximité. L'association rassemble les marques : **Porc des Hauts Pays, Veau des Pays d'Artois, Agn'Hauts Pays et Poulet des Hauts Pays**.

Ces marques ont en commun, dans leur cahier des charges, **la qualité et l'origine locale des produits** :

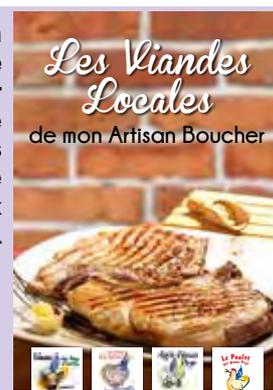
- des animaux élevés, abattus et commercialisés en Nord-Pas de Calais
- une alimentation naturelle
- une sélection de race à viande ou de souche rustique

Leur fonctionnement est également identique :

- chaque marque est gérée par une association qui réunit les professionnels de la filière.
- les acteurs des filières bénéficient d'une rémunération juste.
- les éleveurs s'impliquent dans la promotion de la marque et participent aux manifestations ou aux animations en boucherie.

Filière	Nombre d'éleveurs	Nombre d'animaux commercialisés, en moyenne par mois	Nombre de boucheries
 Porc des Hauts Pays	25	2 137	192
 Agn'Hauts Pays	9	129	21
 Poulets des Hauts Pays	17	2 788	120

L'association **Viandes Locales de mon Artisan Boucher** vient d'éditer une brochure présentant ces filières, distribuée lors de la foire des Rameaux de Bergues.



> La Médiation animale (module 2)

4 jours : 20 au 23 avril 2015

Contact : Valérie Louchez - 03 21 60 48 80

> Formation apiculture débutant

2 jours : 10 avril et 11 mai 2015

Contact : Grégory Dussenne – 06 32 07 39 44

> Réaliser une étude de marché : outils et méthodes

2 jours : 7 mai et 4 juin

Contact : Valérie Amas – 03 27 21 46 82

> Formation élevage des reines

2 jours : 4 juin et 11 juin 2015

Contact : Grégory Dussenne – 06 32 07 39 44

> Le conditionnement sous vide

1 jour : 16 juin 2015

Contact : Sarah Duqueyroi – 03 21 60 57 74

> Conduite d'un autoclave

1 jour : 17 juin 2015

Contact : Sarah Duqueyroi – 03 21 60 57 74

> Elaborer son PMS

2 jours : 18 juin 2015 et 7 septembre 2015

Contact : Sarah Duqueyroi – 03 21 60 57 74

AGENDA

• PRINTEMPS BIENVENUE A LA FERME

25 et 26 avril, et autres dates, animations dans toute la région. Plus d'info : www.agriculture-npdc.fr/rubrique/dernieres-publications. Dépliant disponible au 03.21.60.57.79 ou auprès des offices de tourisme



• RANDOFERME

17 mai, randonnée de Senlecques à Bléquin
14 juin, randonnée à Ruminghem

• FERME EN VILLE

du 29 au 31 mai 2015, Valenciennes

• REUNIONS SUR LA DYNAMIQUE AGRICOLE TOURISTIQUE DU PAYS SAMBRE AVESNOIS

18 mai, Rainsars et 2 juin, Berneries

• REUNION RESEAU VACANCES D'ENFANTS A LA FERME

2 juin, Radinghem (62)

• JOURNEES REGIONALES DE L'HERBE EN AVESNOIS

11 et 12 juin, Haut Lieu

• VISITE DE STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LES AGRICULTEURS DE SAMBRE-AVESNOIS

30 juin

LE CAMBRÉSIS, UN TERRITOIRE LEADER ET PLEIN DE SAVEURS !

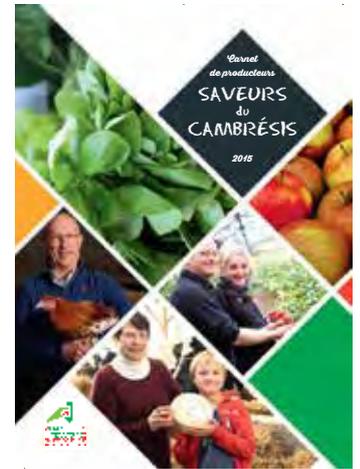
Les habitants du Cambrésis découvrent le tout nouveau carnet de producteurs du territoire.

Enrichi de photos, de recettes et d'informations relatives aux terroirs, il regroupe 39 portraits d'agriculteurs. En plus des produits commercialisés, il renseigne le consommateur sur l'historique et la localisation des fermes.

La sortie de ce guide clôturera le projet de promotion des circuits alimentaires de proximité, engagé depuis 2011, dans le cadre du programme européen LEADER, par le Groupe d'Action Locale (GAL) du Cambrésis en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Une adaptation de cet outil est également en cours afin de faciliter l'approvisionnement local de la restauration collective.

Enfin, l'ensemble des points de vente recensés seront bientôt visibles sur le site internet www.ouacheterlocal.fr pour que les adeptes de la proximité les plus connectés puissent profiter de ces bonnes adresses !



> Contact : Lucie LALY 03 27 21 46 84

LEADER 2014/2020 : que se passe-t-il sur votre territoire ?

L'appel à candidature LEADER 2014/2020 pour les territoires de la région est ouvert jusqu'au 27 avril. En Nord-Pas de Calais, 5 GAL avaient été créés lors de la programmation précédente (2007/2013) : Cambrésis, Avesnois, Pays des 7 Vallées / Pays du Ternois, Pays de la Lys Romane, Pays Boulonnais. En 2015, 7 territoires

devraient être sélectionnés pour mener des projets liés au tourisme, à l'alimentation, aux services à la personne...

Si vous êtes intéressé(e) par ces thématiques, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'animateur de la Chambre d'agriculture de votre territoire.

226

C'est le nombre d'anniversaires fêtés en 2014 dans 14 fermes du réseau « Anniversaire à la ferme » en Nord-Pas de Calais.

A votre service

Durant le congé maternité de Noémie BOUTILLIER, pour toute question, nous vous invitons à contacter notre secrétaire Maryline BRIAND.
03 21 60 57 79, maryline.briand@agriculture-npdc.fr

Retrouvez les numéros « Valorisons » sur www.agriculture-npdc.fr, rubrique publications/diversification

Publication de la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais - 140 boulevard de la Liberté - CS 71 177 - 59013 LILLE CEDEX

Directeur de la publication : Jean-Bernard Bayard - Rédaction, mise en page, crédits photos : service diversification et service communication de la Chambre agriculture de région du Nord-Pas de Calais

Impression : imprimerie Chambre agriculture de région du Nord-Pas de Calais - avril 2015 - CF - 2015-19



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « Développement agricole et rural »